

Bilan des conseillers d'Etat genevois: Nathalie Fontanet, habile et en plus chanceuse

Eric Budry, Marc Bretton

8–11 minutes

L'élue PLR, qui a connu de belles réussites et quelques échecs durant sa première législature, a imposé son style: ferme sur le fond, souple sur la forme.



Publié: 18.03.2023, 05h05



Nathalie Fontanet, la responsable du Département des finances et des ressources humaines, a su manœuvrer durant la législature et se faire respecter.

LUCIEN FORTUNATI

Élue en mai 2018 pour la première fois au Conseil d'État, la PLR Nathalie Fontanet a vécu très rapidement son baptême du feu. Deux réformes majeures et conflictuelles l'attendaient sur son bureau de responsable du Département des finances et des ressources humaines: la recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG) et la transcription genevoise de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA).

«C'est une bonne magistrate, bosseuse, qui maîtrise ses dossiers et sait les faire avancer en commission.»

Françoise Sapin, députée du Mouvement citoyens genevois, membre des commissions fiscale et des finances

Dans un contexte politique tendu, la nouvelle élue a immédiatement démontré son habileté à négocier et à chercher des compromis, que ce soit au sein du collège gouvernemental ou avec les députés. Résultat: elle et le Conseil d'État ont obtenu raison, en mai 2019, devant le peuple sur RFFA, mais ont échoué à le convaincre concernant la CPEG. C'est donc la réforme de la caisse de prévoyance voulue par la gauche qui s'est imposée dans les urnes. De très peu, puisque seuls 871 suffrages séparaient les propositions.

Des qualités appréciées

«C'est une bonne magistrate, bosseuse, qui maîtrise ses dossiers et sait les faire avancer en commission, comme on le voit avec le contre-projet à l'initiative pour la suppression de la

taxe professionnelle, déclare à son propos Françoise Sapin, députée MCG. Elle est aussi maligne, comme le montre sa politique en faveur de l'égalité, qui plaît à la gauche et est suivie par la droite.»

«Elle fait correctement son travail, c'est une personne qui écoute, est présente sur les dossiers, ce qui permet d'avancer», renchérit l'UDC Christo Ivanov.

À gauche, on est forcément plus critique, mais on reconnaît ses compétences. «Elle fait le job, mène les budgets mais a subi de nombreux échecs, commente la socialiste Caroline Marti. Sur la CPEG, c'est la solution de gauche qui a été retenue, [la réévaluation de la valeur fiscale des immeubles](#) est au point mort car son projet a été dénaturé par la droite parlementaire, ce qui a poussé la gauche à lancer un référendum. Quant à la réforme des traitements de la fonction publique, relancée par G'Evolue, il faudra des années pour que cela avance.»

La chance de la ministre

Perdre parfois, gagner de temps en temps, c'est le lot de tous les magistrats qui lancent des réformes. Malgré quelques défaites, la conseillère d'État a bien mené sa barque, présentant chaque fois des projets correctement ficelés. «De manière moins visible, mais fort utile, elle a fait adopter plusieurs mesures fiscales touchant la classe moyenne: déduction pour les camps de vacances, pour les étudiants au-delà de 25 ans», relève encore Philippe Fleury, directeur de la Fédération des entreprises romandes (FER) dès le 1^{er} juin.

De fait, la FER tout comme **la Chambre de commerce** apprécie beaucoup «leur» conseillère d'État. On ne lui reproche même pas de défendre «des budgets de gauche», tout

au plus lui conseille-t-on de lâcher les Finances si la gauche reste majoritaire après les élections.

Pourquoi pas! Même si les finances ne se portent finalement pas si mal – quelle qu’ait été la majorité au gouvernement – ce qui ne peut que servir le ou la ministre des Finances. [Le budget n’a été refusé qu’une seule fois](#) par le Grand Conseil, en 2022, malgré, il est vrai, quelques chaudes alertes.

Quant aux comptes, contrairement aux prévisions budgétaires, [ils ont presque toujours été positifs](#). Ce sera encore le cas en 2022, la seule exception depuis 2016 étant les 509 millions de déficit de 2020. Ces bons résultats démontrent au moins une chose: Nathalie Fontanet a la baraka.

Bon lien avec le PLR

En entrant dans un Exécutif cantonal, l’élu ou l’élue doit se plier à un fonctionnement collégial, fait notamment d’arbitrages et de consensus. Et cela n’est pas toujours bien compris des députés de son parti. Or, Nathalie Fontanet n’est pas du tout en disgrâce auprès du PLR, bien au contraire. Ce n’est pas le moindre de ses mérites dans un parti qui est rarement tendre avec ses propres magistrats.

Comment parvient-elle à concilier tout cela? «Elle est indéniablement habile, mais en réalité elle ne s’écarte jamais de sa ligne idéologique, note Pierre Vanek, député d’Ensemble à Gauche. Sa souplesse est donc très relative. Elle me fait penser à Martine Brunschwig Graf (*ndlr: conseillère d’État libérale en fonction jusqu’en 2005*). Tout comme elle, elle peut essayer de paraître aimable, mais elle devient autoritaire dès qu’elle est contredite.» À chacun d’estimer si c’est un défaut ou une qualité.

«Elle est indéniablement habile, mais en réalité elle ne s'écarte jamais de sa ligne idéologique.»

Pierre Vanek, député d'Ensemble à Gauche

L'un de ses autres atouts est de ne pas se cantonner aux dossiers fiscaux ou budgétaires. Ainsi que l'a souligné la MCG Françoise Sapin, [les mesures prises en faveur de l'égalité et contre les discriminations liées au genre](#) lui valent une certaine estime à gauche.

Le projet de loi-cadre sur ces deux thématiques qu'elle avait déposé en décembre 2020 sera débattu le 23 ou le 24 mars par le Grand Conseil. Hasard (ou pas) du calendrier, quelques semaines avant le premier tour de l'élection du Conseil d'État, le timing est parfait.

Les réponses de Nathalie Fontanet

Lorsque vous avez été élue, vous avez été poussée par vos collègues à reprendre le Département des finances. Quel bilan tirez-vous de ces années?

Un bilan extrêmement positif. J'ai eu énormément de plaisir à diriger ce département très technique et si humain. J'ai pu faire aboutir RFFA, une réforme nécessaire pour nos entreprises et les emplois. Je me suis aussi engagée en faveur des familles, avec des déductions pour les camps de vacances et la prise en charge de jeunes de plus de 25 ans, mais aussi en instaurant fiscalement l'égalité de traitement entre certains parents séparés ou divorcés.

Sous mon impulsion, Genève a été le premier canton à accorder des congés parentaux aux couples de même sexe. Et une loi imposant la parité au sein des commissions officielles et

des conseils d'administration de droit public a été votée récemment.

En 2021, la gauche a pris la majorité au sein du Conseil d'État. Serait-il juste qu'elle prenne les Finances si elle la garde aux prochaines élections, ou n'est-ce pas si important?

C'est une discussion que devra avoir le nouveau collège. Je ne voudrais pas conserver les Finances si l'ambition du Conseil d'État élu devait être d'augmenter les impôts et dépenser toujours plus. Cela dit, j'espère bien que la droite reprendra la majorité!

Ces dernières années, des hausses spectaculaires des revenus du Canton ont été enregistrées. L'augmentation des dépenses est moins forte, mais continue. L'État en fait-il assez pour les contenir?

Nous avons traversé des crises successives, impliquant des dépenses supplémentaires et sommes parvenus à répondre aux besoins de la population tout en baissant la dette. Nous devons faire mieux afin d'assurer la santé financière du canton sur le long terme.

Nul ne peut dire si les revenus seront toujours en augmentation à l'avenir. Notre canton ayant déjà la fiscalité la plus lourde, ce n'est que sur les charges que nous pouvons agir. J'ai initié différentes réformes structurelles, parmi lesquelles le plan d'action de lutte contre l'absence qui a été plébiscité par le parlement.

L'accord de l'OCDE sur une taxation des entreprises à 15% bloque la compétition fiscale internationale. Sur quel terrain va-t-elle se déplacer selon vous ces prochaines années?

Sachant que les coûts du travail et de la vie sont plus élevés

dans notre pays qu'ailleurs, il va nous falloir être inventifs. Les déductions permettant de réduire le taux d'imposition sur le bénéfice seront proscrites. Certains cantons ont déjà annoncé qu'ils réduiraient la fiscalité des personnes physiques pour rester compétitifs. À Genève, une telle baisse paraît également nécessaire.

Eric Budry est journaliste, rattaché à la Tribune de Genève, et couvre plus spécifiquement la politique cantonale. Détenteur d'un master en sciences politiques de l'Université de Genève, il a œuvré dans différents journaux avant de rejoindre le quotidien genevois en 2000.

Marc Bretton est journaliste à la Tribune de Genève. Il a travaillé au sein de la rubrique nationale et suit les questions politiques et économiques pour la rubrique genevoise depuis 2004.